Si vous voulez le meilleur Piano pour le moins d'argent (à des conditions satisfaisantes) voyez-nous.

Magasin de Pianos de Junius Hart

LIMITÉ.

COIN DES RUES CANAL ET BOURGOGNE.

les plus divers, à jouer tous les personnages, même les plus excentriques, avec une aisance et un naturel parfaits.

Elle a trouvé un digne partenaire dans M. Lester Lonergan, un délicieux Jean Gaussin ; il n'est fait applaudir à outrance dimanche, et la pièce a été adoptée par le parterre dès la première représentation.

Le public a fait aussi un cordial accueil à miss Florence Neor dans le double rôle qu'elle avait à remplir. C'est un succès franc et qui sera durable. "Sapho" tiendra l'affiche victorieusement toute la semaine.

ST. CHARLES ORPHEUM.

Les scènes variées et les artistes d'élite se succèdent toujours rapidement à l'Orpheum.

Parmi les nouveaux venus, nous citerons M. Will Cressy et Miss Blanche Dayne, qui vont bientôt nous quitter pour aller figurer au premier rang dans une grande troupe qui va représenter un drame de premier ordre en cinq actes, sous la direction de Percy Williams, le gérant d'un grand théâtre de Brooklyn.

Bert Howard et Miss Leona Bland viennent de se faire bruyamment applaudir, hier, dans une petite pièce nouvelle intitulée "A Strange Boy."

Howard est, comme le savent nos lecteurs, un véritable virtuose sur le piano, ce qui lui permet de faire de très heureuses imitations de Paderewski. Il a eu les honneurs de la séance hier soir dans ces curieux et intéressantes exercices très goûtés par les amateurs.

Smith, Doty et Cie sont les nouveautés parmi nous. Ils ont produit un excellent effet hier soir, ainsi que Miss Maud McIntyre, la digne sœur d'un de nos ministrels les plus célèbres.

On sait que l'Orpheum donne une soirée tous les jours de la semaine, à l'exception du lundi.

La matinée commence toujours à 2 heures précises.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.

Marie Louise Hogh vs Hy Hogh, demande en partage de biens.

Successions ouvertes :

Francis Davis, Célestine Genois, Maria Brandt Rhyder.

Demande d'émancipation :

Anna B. Herveau.

Peter Stift, receveur de la Roset-Gravel Paving & Improvement Co. vs Nicholas Bourg, action en recouvrement de $385 36 sur un contrat de pavage.

Mme Priscilla Shores vs Baby Shores, demande en partage de biens.

Dreyfous Co. vs C. Harrison Parker, réclamation de $358 55 sur un compte courant.

Deuxième Cour Inférieure

Juge A. M. Aucoin.

Comparutions :

Charles Zeno, larcin; Hy Shiro, violation de l'acte 18 de 1856 ; Jessie Minnitt, menaces; Owen Burke, Walter James, attaque et blessure.

Condamnations :

Emily Beau, attaque ; $10 d'amende ou 30 jours de prison ; Louis Wilson, attaque et blessure, $10 d'amende ou 30 jours de prison ; Bertha Chapotel, Pally Fines, actes de violence, $10 d'amende ou 30 jours d'incarcération : J. J. Bothman, port d'arme cachée, $10 d'amende ou 30 jours de prison : Joe Felletta, vol avec effraction ; Chas. Abadie, attaque, $10 d'amende ou 30 jours.

En jugement :

Ramsey Osborne, larcin.

Trouvés coupables :

Thos. Kuer port d'arme cachée ; Mme Mike McGeoey, actes de violence.

Acquitté :

Pliny Maspero, meurtre.

FAITS DIVERS.

Commission des chemins de fer.

La commission des chemins de fer de la Louisiane s'est réunie dans la salle de la Chambre de Commerce hier matin, pour discuter différentes questions, entre autres, celle qui concerne le service d'importation et le tarif du transport du coton.

Un grand nombre d'officiers dits du trafic étaient présents à cette réunion : MM. l'Hon. F. G. Hudson, avocat général du St-Louis Iron Mountain and Southern, à Monroe Lne; E. W. Anderson, agent commercial de la même compagnie à Monroe; E. C. Marshall, du Shreveport and Red River Railroad, à Shreveport; J. F. Ferguson, agent commercial du Cotton Belt, à Shreveport; C. B. Brownell, du New Orleans and North Western Railroad, à Natchez; Geo. H. Smith, agent des passagers du New Orleans and North Eastern; E. Ford, surintendant du Vicksburg, Shreveport and Pacific, à Shreveport; T. L. Steele, G. F. A. du New Orleans and North Eastern; Charles Drown, agent de la Red River Packet Company ; W. H. Masters, directeur du trafic de la Morgan's Louisiana Railroad and Steamship Company (Southern Pacific); A. G. Gardner, G. F. A. du Natchez and Texas Railroad, à Natchez; W. M. Rhett, G. F. A. de l'Illinois Central, à la Nouvelle-Orléans; Robert Streng, agent général du Texas and Pacific; Omar Bartlett, agent général du Louisville and Nashville.

M. C. L. De Fuentès étant absent le commissaire W. L. Foster a présidé.

Le commissaire Overton Cade et le secrétaire W. M. Barrow, Jr, assistaient à la réunion, le secrétaire John A. Smith, du Bureau du Fret et du Transport de la Nouvelle-Orléans, y représentait les intérêts de cette organisation.

Le meeting n'a été appelé à l'ordre qu'à 11 heures 30, et la première question a été celle du tarif de l'assurance sur le coton

M. Smith a déclaré que si les autres lignes voulaient suivre l'exemple de la ligne Texas & Pacific, le différend serait réglé.

Les taux de cette dernière ligne sont les plus réduits qu'il y ait en Louisiane, a dit M. Foster, et son opinion est que si les autres lignes l'imitaient, il serait possible de transporter le coton gratuitement afin de conserver le privilège de ce service.

La séance a été suspendue après que MM. Foster, Masters, Steele du N. O. and Northeastern, Anderson et Hudson eussent discuté la question des tarifs et que ce dernier eut déclaré qu'ils étaient raisonnables en Louisiane. Les membres du meeting ont pris connaissance de la pétition du Texas and Pacific.

Cette pétition demande à abandonner la station de Bourgeois pour en établir une autre à environ six milles de New Roads.

M. le major Strong a déclaré qu'il avait été impossible d'obtenir pour cela un terrain suffisant. La commission a accordé la demande formulée dans la pétition ; la nouvelle station s'appellera Selbert.

M. William Polk, d'Alexandrie, assistait à la séance pour y soutenir les intérêts d'Alexandrie.

Parmi les questions discutées à la reprise de la séance, à midi et demi, outre la clause qui exempte de responsabilité le porteur de balles de coton s'il survient un incendie, il a été décidé, après examen, d'abandonner, avec Bourgeois, plusieurs "flag stations" sur le parcours des trains Nos 53 et 54, dans le but d'améliorer le service des passagers et d'obtenir un parcours plus rapide.

A été aussi examinée la pétition des citoyens de Whiteville contre la M. L. et E. R. R. et S. S. Co. and La Western Ry Co, qui réclament un dépôt et un agent à Whiteville.

Cette discussion a terminé la séance d'hier.

Au programme de mardi, 16 décembre, sont inscrites une plainte de la Natchez Red River and Terra Co. contre le steamer Natchez et Wm A. Duke; l'augmentation du tarif du coton de Vidalia à la N. O., mettant ce taux à 60 sous par balle au lieu de 50 sous; la pétition du Trafic de Shreveport contre la Southern Ry Co., réclamant une réduction de tarif de Shreveport à différentes stations de la branche d'Alexandrie du Southern Pacific.

W. F. Taylor and Co., contre L. M. et T. R. B. and S. S. Co. and La West Ry Co., pétition pour une réduction de tarif sur tous les points de l'embranchement d'Alexandrie.

Circulaire No 54 : Notice à toutes les compagnies de chemins de fer pour leur faire observer les règlements concernant les voies d'échappement.

Circulaire No 55 : Notice à tous les chemins de fer pour qu'elles aient un nombre de cars suffisant pour faire un parcours déterminé dans le temps fixé.

Mercredi sera le troisième et le dernier jour du meeting. Les questions à élucider, indiquées pour cette journée comprennent la reconsidération de l'ordre No. 212, qui établit un délai additionnel au fret d'exportation de la Nouvelle-Orléans ; une plainte de la Commission des Railroad contre la Western Union Telegraph Co. pour un retard dans la remise d'une dépêche de cinquante mots, à W. L. Foster ;

Pavage en Asphalte.

Tous les délais légaux étant expirés au sujet du projet de pavage en asphalte de la rue du Canal, de la rue Liberté à la Métairie, au prochain meeting du Conseil municipal, qui aura lieu le 23 décembre, une ordonnance autorisera le contrôleur à provoquer des offres de soumissions, et une autre ordonnance permettra à l'ingénieur de la Ville de préparer les spécifications nécessaires pour commencer les travaux.

Voleur de sonnettes.

On signale la réapparition d'un voleur de sonnettes. Cette fois, c'est le Sixième District qui a eu sa visite. Ce vandale qui détériore les portes et les murs auxquels il s'attaque se donne beaucoup de mal et s'expose à un châtiment sévère pour un bien mince profit.

Acquitté.

M. Pline Maspero, demeurant 1339 rue Colombus, est accusé d'avoir tué Maurice Piegt à 5 heures du matin le 27 novembre.

Il se préparait à aller chasser avec des camarades pour fêter le Thanksgiving Day. Il prit le porteur de pain pour un voleur et le tua, ne sachant pas qu'il venait à une heure si matinale.

L'évidence a prouvé qu'il y avait lieu de regarder cette mort comme un déplorable accident et le jeune Maspero a été acquitté par le juge Aucoin.

En Cour Criminelle.

M. le juge Chrétien a déclaré forfaites les cautions fournies pour Clarence R. Langston et Robert Segel, qui ne se sont pas présentés en cour pour répondre à leur convocation.

Langton a blessé un homme dans l'Hennen Building, et Segel est accusé d'attaque et de rixe. La caution du premier était de $500 et fournie par M. J. J. Conolly ; M. Abraham Schulman avait fourni les $250 de la caution de Segel.

C'est Votre Devoir

D'être fort et bien portant, surtout quand un remède aussi sûr pour les maux de l'estomac du foie et des reins que les "Hostetter's Stomach Bitters" se trouve chez tous les droguistes. Il fortifie les nerfs, améliore l'appétit et guérit d'une façon absolue le Mal de Tête, la Nausée, l'Indigestion, la Dyspepsie, la Constipation la Fièvre Malarienne. Essayez une bouteille.

Procurez-vous aussi chez votre pharmacien un exemplaire de notre almanach de 1903. Il est délivré gratuitement.

HOSTETTER'S STOMACH BITTERS

La question d'eau dans le Sixième District.

Les habitants du sixième district pensaient avoir obtenu leur demande concernant l'approvisionnement d'eau nécessaire en cas d'incendie, réclamé par les conseillers municipaux de leur ward, MM. Moss et Ewing.

Toute difficulté semblait aplanie et le maire Capdevielle était tout disposé à signer l'ordonnance sollicitée lorsque des difficultés administratives ont surgi, M. Howard ayant fait savoir qu'il ne pouvait entreprendre les travaux légalement.

Son Honneur le Maire espère trouver un moyen pour satisfaire aussitôt que possible la demande faite par les contribuables du Sixième district.

Une protestation sérieuse a été faite contre une fabrique de saucisses 4779 rue Dryades, au nom de l'hygiène publique.

MM. O'Conner, Briede et Lautenschlaeger ont été chargés de faire une enquête à ce sujet.

Grève terminée.

Tous les longshoremen employés aux docks Stuyvesant, qui avaient décidé de faire grève samedi dernier, ont repris leurs travaux habituels, après avoir entraîné une grève forcée des screwmen.

Un grand nombre de travailleurs n'appartenant pas à l'Union ayant été amenés par l'Illinois Central, les longshoremen ont envoyé une communication aux agents des navires, réclamant de faire leur travail accoutumé, les conditions du contrat étant maintenues de part et d'autre.

Triste enquête.

Le capitaine Calongne a envoyé hier matin à M. le coroner Richard une liste des témoins appelés à éclairer la justice sur les causes de la mort du malheureux Austin. A l'exception de M. Gates, ces témoins sont des enfants. La mère du défunt dit que son fils était mort quand on l'a rapporté chez elle.

Luciano rétabli.

Comme l'avait prévu le docteur Brown, Antonio Luciano est actuellement en possession de ses facultés; ses garde-malades ont été renvoyées, et il a repris sa place dans la prison de paroisse. Il sollicite son jugement à bref délai.

Luciano est le principal témoin dans l'affaire Calamia, qui comparaîtra sous peu devant le juge Baker.

Affaire Schumacher.

Philippe Schumacher est accusé de détournement au préjudice de la Teutonia Bank. Il a plaidé la non culpabilité à la cour criminelle de district pardevant le juge Baker, et a été mis sous caution de $10,000. Les anciennes accusations portées contre Schumacher ont été nolle prossed ; les nouvelles formalités ont été remplies la semaine dernière.

Voleuse à l'étalage.

Kitty Murphy, accusée du vol d'un chapeau à la maison Holmes, a plaidé la non culpabilité pardevant le juge Baker.

VOL.

Charles Zeno, un noir, voleur de grands chemins, a volé une bourse contenant $2 à Fanny Peterman, fillette de 14 ans, qui demeure 1301 rue du Canal.

Ce vol a eu lieu à l'angle des rues Canal et Franklin. Les agents de police Jacobs et Scheffler ont arrêté Zeno sur lequel ils ont trouvé la bourse escamotée. Zeno a été écroué.

Un appel qui mérite d'être entendu.

Une partie de cartes, un "euchre" aura lieu mercredi et jeudi prochains dans la salle du club de tir "Arnoult", rue Nord Rempart, 3043, au profit d'un de nos asiles les plus dignes d'intérêt, l'asile du Mont Carmel, rue Piété, 729.

Il n'est pas de ville où la charité soit plus protéiforme, où elle s'affirme d'une plus éclatante façon qu'à la Nouvelle-Orléans; elle y est même ingénieuse.

Ainsi, pour faire filtrer quelques rayons de bonheur, pour y apporter un peu de bien-être plutôt, dans cette institution où l'opulence n'est jamais entrée, où l'aisance est inconnue, des amis ont organisé le *Euchre* en question, et le produit en sera versé entre les mains des bonnes Sœurs qui dirigent l'asile.

Les joueurs assisteront nombreux, assurément, à la partie de cartes; il est de rigueur de donner aux heureux joueurs des prix ou lots gagnants; et ce sont ces derniers qui manquent jusqu'à présent.

L'occasion s'offre belle à ceux qui connaissent l'asile, de lui venir en aide, lui envoyer tout ce que leur générosité leur soufflera, tout ce que leurs ressources leur permettront. Les bonnes sœurs se rappellent surtout au souvenir de leurs anciennes élèves, de toutes les anciennes pensionnaires du couvent du Mont Carmel ; la reconnaissance, dit-on, est la mémoire du cœur.

Celles de ces élèves, de ces pensionnaires qui liront entre ces lignes, s'empresseront, bien certainement, de parachever l'œuvre pie si heureusement organisée par des chrétiens qui savent compatir aux misères d'autrui.

Réunion de contribuables.

Les membres de la N. O. Tax Payers Protective Asso. se sont réunis hier soir en leur local, rue du Camp.

Le président, le docteur Jos. M. Elliot, a dit qu'il avait provoqué la réunion à la requête de plusieurs membres de l'association qui désiraient protester contre la vente de la bâtisse de la Bibliothèque Fisk dans le but d'y établir la peste.

M. H. L. Zander, le premier à prendre la parole, a démontré que la ville, en consentant à cette vente, sacrifierait une valeur de $201,000 de propriétés pour $58,000.

M. Zander est d'avis que la question devrait être laissée au vote du peuple et non à un comité de quelques citoyens.

MM. Chas Louque, E. H. Shedwick, J. E. Hoffman et autres ont pris la parole et il a été décidé de nommer un comité qui devra se rendre à l'hôtel de ville vendredi prochain pour protester contre la vente.

Rixe.

Au cours d'une querelle survenue hier soir, au pied de la rue Soniat, entre Walter Wade et Geo. Bradford, deux noirs, le premier a été blessé à la tête.

Heiskell's Ointment

Guérisons remarquables de maladies de peau par l'Onguent Heiskell, alors que remèdes internes puissants ont échoué. Après que partie affectée a été lavée avec Savon Heiskell, Onguent Heiskell fera disparaître Taches, Boutons, Eruptions et Plaies. Guérit Dartres, Erésipèle, Teigne, Gale, Ulcères, Hémorroïdes, Démangeaisons ; calme et guérit Brûlures, Echaudures. Rend la peau douce et belle. Prescrit par pharmaciens depuis un demi-siècle. Chez Pharmaciens to cts. Demandez livre d'attestations. JOHNSTON, HOLLOWAY & COB., Philadelphia.

Procurez-vous une Bouteille D'EAU D'ABITA

Pétillante et Carbonisée, et vous en voudrez une caisse.

Piquante, mousseuse et jamais fade, la meilleure eau de table mise en bouteille.

Abita Springs Water Co., Ltd. Phone 2000.

Arrestation.

Jim Smith et Hy Johnson, deux nègres accusés de vol, ont été arrêtés hier matin à l'angle des rues St-Louis et Decatur par l'agent de police Jos. Johnson.

DÉCÈS.

POPOVICH—Décédé, lundi, 15 décembre à 5:45 heures A. M., JOHN POPOVICH, époux bien-aimé de Sophie Bilgor, âgé de 54 ans, natif de Lastica, Bocche di Cattaro, Autriche, et résidant de cette ville depuis 21 ans. Les parents, amis et connaissances des familles Schnetzmann, Stockmann et Voelker, ainsi que ceux de son frère M. Popovich et de sa nièce B. J. Abramovich, ainsi que les officiers et membres de la United Slavonian B. A. et ceux de l'Altar Society of St Vincent de Paul Church, sont respectueusement invités à assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui, mardi 16 décembre à 2:30 heures P. M., de la dernière résidence du défunt, coin des rues Rochablave et St Philippe.

JOHN BONNOT

Entrepreneur de pompes funèbres

Raoul Bonnot, Directeur.

No 623 RUE STE-ANNE.

Téléphone No 1043.

Téléphone No 408.

F. LAUDUMIEY & CO.,

LIMITED.

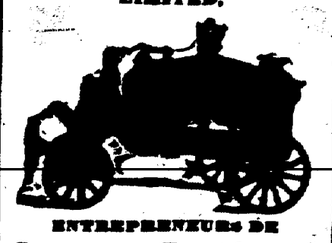

ENTREPRENEURS DE

Pompes Funèbres,

1108 et 1112 Nord Remparts.

Nous faisons de l'embaumement une spécialité.

[Entrepreneurs de pompes funèbres pour toutes les sociétés françaises.]

TELEPHONE 2282

JOSEPH RAY,

Successeur de LABAT & RAY

Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur

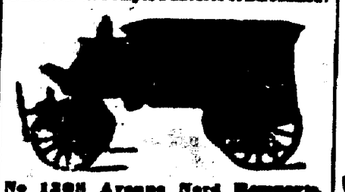

No 1305 Avenue Nord Romparts.

Près Esplanade.

Voitures pour Bals, Mariages, Promenades etc. Enterrements faits à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.

1er sept 1901—1an

AVIS SPECIAL.

BANQUE NATIONALE GERMANIA—Nlle-Orléans, le 13 décembre 1902.—L'élection annuelle pour neuf directeurs pour servir durant l'année prochaine sera tenue à la maison de banque MARDI le 13 janvier 1903, de midi à 2 heures p. m.

F. DIETZE, Caissier.

14 déc—à date

JULES ANDRIEU,

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES

913 rue Gravier

AMUSEMENTS.

OPÉRA FRANÇAIS.

13 Saison d'Abonnement.

MARDI, 16 DECEMBRE,

LA TRAVIATA

Opéra en 4 actes. Musique de Verdi.

M. DERBAUD, Chef d'orchestre.

Avec MM. Fan, Seigney, M. Bons et Mlle Courtenay.

Pendant le troisième acte : BALLET.

M. Boisot, maître de ballet; Mlle Villa, première danseuse étoile et tout le corps de ballet.

Bureau de location ouvert la semaine de 10 a. m. à 5 p. m. au Grunewald's Hugo Store, rue Canal. 16 déc—1f

TULANE CE SOIR.

Matinées Mercredi et Samedi à 1.

AMELIA BINGHAM

Présente sa compagnie spéciale comprenant

JOHN E. KELLERD,

Dans le chef-d'œuvre de Clyde Fitch après 200 SOIRÉES A NEW YORK,

THE CLIMBERS.

Le semaine prochaine—KING DODO.

16 déc—6f

GRAND OPERA HOUSE.

Commençant avec la Matinée de dimanche, Matinées Dimanche, Lundi, Vendredi et Samedi

Dernière d'adieu de

MELBOURNE MacDOWELL

ET FLORENCE STONE,

Supportés par le Grand Opera House Stock Co

Présentant la plus grande pièce à grand spectacle de Sardou,

THE EMPRESS THEODORA.

Personnel et forces scéniques grandement augmentés. Effets scéniques, costumes et accessoires splendides.

Prix des Matinées—10—25—50.

Prix du Soir—10—25—50—75.

Matinée de dimanche, 21 décembre—"BIJOU DOLPH." 16 déc—6f

CRESCENT CE SOIR.

Matinées Mardi, Jeudi, Samedi à 1.

—LA—

BLACK PATTI TROUBADOURS.

La semaine prochaine. — THE WHITE SLAVE. 16 déc—6f

AUDUBON. CETTE SEMAINE

C. PHONE 2226-11.

Matinées Dimanche, Lundi, Vendredi, Samedi à 2 p. m.

Baldwin-Melville Stock Co.

Dans une Grandiose et complète Renaissance de

SAPHO.

La conception d'Alphonse Daudet.

Matinées—10, 20, 30c.

Soirs—10, 20, 30, 50c.

Semaine du 21 décembre—"NOBODY'S CLAIM" 14 déc—6f

ST. CHARLES Orpheum

Ce Soir! Ce Soir!

Matinées tous les jours excepté le lundi.

Will M. Cressy et Blanch Dayne, Smith, Doty & Co, Revel & Revel, Bert Howard et Leona Bland, Mark Sullivan, Maud McIntyre, Deuxième et dernière semaine, McIntyre & Heath dans "The Georgia Minstrels."

PRIX, SOIRÉES.....10, 25 et 50c

MATINÉES.....10 et 25c

14 déc—6f

CRESCENT CITY JOCKEY CLUB,

Commençant le 27 Novembre.

6 COURSES PAR JOUR.

Admission au Grand Stand....$1.00

Dames..... 50c

23 nov—4m

...VISITEZ...

L'ACADEMIE DE BILLARD DE MILLER.

Jeux Professionnels tous les soirs.

La Salle de Billard la mieux équipée aux Etats-Unis.

116 RUE ROYALE,

Près de la rue du Canal.

—ET—

117 PASSAGE DE LA BOURSE

Près de la rue du Canal.

J. MILLER, Propriétaire.

Nos visiteurs sont toujours les bienvenus.

7déc—3m—dim mar ven

Elle avait un enfant et elle vivait auprès de sa tante, mademoiselle Noémie, comme on l'appelait simplement dans le pays.

De son côté, le père de Philippe, un paysan madré, possesseur de terres immenses—le plus riche propriétaire de la région, affirmait on avec raison—n'avait pas été sans remarquer Geneviève, la jolie Parisienne, et sans remarquer aussi combien celle-ci était loin d'être indifférente à son fils.

La jeune femme était veuve, prétendait-on.

Pourtant jamais dans le pays on n'avait parlé du mariage de la nièce à mademoiselle Noémie.

Il y avait là certainement quelque chose qui n'était pas très clair, quelque chose d'insolite même et que lui, le vieux père Bessières, était bien près de deviner.

D'ailleurs, que lui importait ?

A ses yeux, une seule chose avait de l'importance: l'argent que Geneviève possédait ou posséderait un jour.

Le reste, c'est-à-dire le passé de la jeune femme regardait Philippe. S'il plaisait à celui-ci de ne montrer au sujet de ce passé mystérieux aucune curiosité, aucune jalousie, c'était son affaire !

Lui, le père Bessières, s'en "lavait les mains".

D'ailleurs, "la Parisienne" ne lui déplaisait pas. Elle était jolie, elle avait de belles manières". Au fond de lui-même il serait flatté d'avoir une bru pareille.

Immédiatement il s'était arrêté à une détermination.

D'abord, il avait fait avouer à Philippe l'amour que celui ci nourrissait pour la fille du commandant Baradier.

Cela n'avait offert aucune difficulté.

Alors, sur la prière même de son fils, il avait fait auprès de tante Noémie la démarche que l'on sait.

Mais lorsqu'on lui avait annoncé la nouvelle de la faite du banquier Loderelle et, par suite, celle de la ruine complète de la sœur de la fille du commandant, il avait eu un juron épouvantable.

Et il ne s'était pas laissé aller à des "sensibleries", comme il disait dans son parler pittoresque.

Non certes.

Tout de suite il avait pris une décision énergique.

—Puisqu'il en est ainsi, n i ni c'est fini....La belle enfant n'a plus le sou. C'est regrettable. Mais Philippe ne l'épousera pas.

Celui-ci, profondément épris de Geneviève, avait formulé quelques objections .... Mais le vieux paysan, redressant sa taille courbée, avait déclaré péremptoirement que "tant qu'il serait sur la terre" ce mariage n'aurait pas lieu.

Et Philippe, timide, respectueux de l'autorité paternelle, s'était tu.

Le vieillard avait ajouté :

—Quand je ne serai plus là, libre à toi d'agir comme bon te semble et de commettre une sottise. Moi vivant, c'est différent. D'ailleurs, sois tranquille, je ne te gênerai guère longtemps.

En vérité, il avait une mine inquiétante.

L'asthme dont il souffrait le tenait chaque matin, durant des heures, cassé en deux, secoué par des quintes, le visage violacé.

Les gens du voisinage disaient en parlant de lui :

—Il file un mauvais coton.... l'un de ces matins, il trépassera, cela est sûr.

Philippe, désespéré de l'opposition de son père, était parti au château.

On devine la surprise, l'émoi que lui produisit l'arrivée de Geneviève, attachée à la comtesse Irène en qualité de dame de compagnie.

Le jeune homme ignorait si celle qu'il aimait toujours du même amour, humble et silencieux, avait été mise par sa tante Noémie au courant de la démarche fait par le père Bessières.

Oui, sans doute.

Alors il devait se disculper auprès d'elle !....lui demander pardon de sa conduite.....lui faire part de la volonté inflexible du vieux paysan....lui dire que lui, Philippe, nourrissait toujours pour elle la même tendresse respectueuse et dévouée et que plus tard, lorsqu'il serait libre, si elle daignait répondre à son amour, il aurait reçu de la vie tout le bonheur qu'il espérait.

Un jour, dans ce but, il s'approcha d'elle.

Ses lèvres remuèrent pour parler.

Mais elle le regarda avec une si complète indifférence qu'il demeura muet.

Et il s'éloigna, le cœur plein d'angoisse.

Alors, à dater de cette minute, il fut envers Geneviève d'une réserve extrême.

Son attitude fut même si bizarre que les domestiques en devinèrent la raison et tout bas en parlèrent entre eux.

Le régisseur était amoureux de la dame de compagnie de la comtesse Irène !

Dès le départ du comte Roger, Geneviève prit ses repas à la table de la châtelaine.

Philippe ne la vit, presque plus.

Sa souffrance devint plus intense.

—Elle n'a pour moi que du mépris, songeait-il avec amertume. N'était-ce pas justice !

Mais voici qu'un jour, dans la cour du château, il se trouva face à face avec tante Noémie.

Il avait baissé les yeux.

Comme la vieille demoiselle devait lui en vouloir !

Allait-elle passer auprès de lui sans paraître l'apercevoir.

Non, car voici qu'elle le regardait.

Elle tenait le petit Fernand par la main.

Poussé par une force instinctive, il s'avança.

—Mademoiselle Noémie, balbutia-t il.

Et, simplement, à voix étouffée :

—Pardonnez moi.

Elle le fixa, étonnée.

—Vous pardonner. Pourquoi, monsieur Philippe ?

Elle affectait de ne pas comprendre. Pourtant elle savait ce qu'il voulait dire, et son indifférence n'était qu'apparente.

—Oh ! vous savez bien....la démarche faite un jour auprès de vous par mon père....Il devait revenir prendre la réponse de mademoiselle Geneviève...et...

—Il n'est pas revenu.

—Oui. Sans doute m'avez-vous jugé avec sévérité.

—Non, monsieur Philippe. Je n'ai porté sur vous aucun jugement défavorable. Chacun ici-bas agit selon son cœur.... ou selon ses intérêts. J'ai compris que notre ruine modifiait bien des projets et je ne vous ai pas gardé rancune d'un changement d'attitude bien explicable en somme.

L'amertume de ces paroles n'échappa pas au jeune homme.

—Oh ! mademoiselle, protesta-t-il, comment avez-vous pu supposer.

Elle le regardait toujours, en proie à une nouvelle surprise.

Il avait le visage décomposé.

Il semblait très malheureux. Ses yeux pleins de franchise reflétaient une souffrance secrète.

Il reprit :

—Mes sentiments à l'égard de mademoiselle Geneviève n'ont pas varié. Jamais ils ne varieront. Après le nouveau malheur qui vous a frappé toutes deux, mon respect.....ma tendresse pour elle sont devenus plus profonds encore.

"Cela, je vous le jure et vous devez savoir, mademoiselle, que Philippe Bessières est incapable de faire un faux serment.

—Je sais, murmura-t-elle.

—Oh ! merci....merci.

Une flamme éclairait ses prunelles. Il expliqua :

—J'ai eu de la peine....beaucoup de peine, je vous assure. Mais le père, chez nous, a toujours été respecté. C'est lui qui n'a plus voulu....Je n'ai pas osé me révolter contre son autorité ....Cela ne porte pas bonheur, dit-on.....Ne lui en veuillez point, malgré tout, il n'est pas méchant....Il aime l'argent.... Cet amour-là, voyez vous, quand il est dans le sang d'un homme, étouffe tout autre sentiment.

"Il durcit le cœur.

"J'ai eu beau supplier, mon père ne s'est pas laissé fléchir.

Il portait la main à son front. Son émotion était extrême.

Tante Noémie se sentit apitoyée.

Le jeune homme poursuivit d'une voix qui tremblait :

—Ces choses, bien souvent, j'ai souhaité avoir assez de hardiesse pour les dire à mademoiselle Geneviève.....Une invincible timidité m'a retenu....Et puis, j'ai eu peur qu'elle me crût indigne et qu'elle n'ait gardé pour moi de la rancune et du mépris.

—Elle !....

Tante Noémie protestait.

—Oh ! rassurez-vous....Geneviève ne sait rien....Oui, je lui ai dit—car je n'ai aucune raison pour vous cacher—que je serais heureuse qu'elle acceptât de devenir la femme d'un honnête homme. Je lui ai laissé entendre que cet honnête homme point n'était besoin de chercher bien loin pour le trouver. C'est tout.

A continuer

Le Meilleur Remède au Monde pour les Enfants en Dentition.

Un Remède Ancien Mis à une Heureuse Epreuve

DEPUIS PLUS DE SOIXANTE ANS.

Mme. WINSLOW'S SOOTHING SYRUP a été employé depuis plus de SOIXANTE ANS avec un SUCCÈS PARFAIT par des MILLIONS de MÈRES pour leurs ENFANTS EN DENTITION. IL CALME L'ENFANT, AMOLLIT les GENCIVES, APAISE toute DOULEUR, GUÉRIT les SOLIQUES VENTEUSES, et est le meilleur remède de la DIARRHÉE. En vente chez les pharmaciens dans toutes les parties du monde. Ayez soin de demander Mrs. Winslow's Soothing Syrup, et ne prenez aucune autre.

Vingt-cinq Cents la Bouteille.